

L'IA POUR UN USAGE ÉTHIQUE EN ESAT

quelles questions se poser ?

«Après Google est mon ami, l'IA est mon conseiller»

Par où commencer pour ne pas être dépassé ? Dès que l'on parle des écrits professionnels, le sujet de l'IA est rapidement évoqué. Correction des fautes, aide à la reformulation... En ESAT, des chefs de service constatent la place grandissante de l'IA notamment pour soulager des professionnels peu à l'aise avec les écrits. **Mais l'IA peut-elle être utilisée dans un secteur qui nécessite une analyse du suivi des personnes fragiles et qui exige le respect strict de la confidentialité des accompagnements ?** Voici quelques conseils pour y voir plus clair.

GLOSSAIRE

Intelligence Artificielle (IA) : tout outil utilisé par une machine capable de «reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité».

Cadre réglementaire : Il n'existe pas de loi interdisant l'utilisation de l'IA en entreprise. Cependant, l'employeur peut interdire son utilisation en inscrivant cette restriction dans le règlement de son établissement. Toutefois, l'utilisateur de l'IA peut être tenu responsable s'il ne respecte pas le principe de confidentialité ou si, sur conseil de l'IA, son action n'est pas conforme au cadre de travail.

Les IA génératives les plus connues «ChatGPT», «Copilot», «Gemini» sont classées dans la catégorie des IA « faibles » puisqu'elles répondent à une commande. Bien que les outils, qui utilisent l'IA générative soient impressionnantes dans leurs performances, l'évolution ne va sans doute pas s'arrêter là. Les chercheurs travaillent sur une IA « forte », capable de raisonner comme un humain.

Familiarisez-vous avec l'évolution technologique !

1

Les pratiques actuelles de vos équipes

N'hésitez pas à parler de l'IA avec vos équipes. On sait qu'elle est utilisée donc autant en parler et questionner. Pourquoi pas organiser un atelier sur le sujet ou organiser un temps d'échange lors d'une réunion d'équipe ? Voici quelques pistes pour aborder ensemble ces questions et alimenter le débat.

- L'IA c'est quoi pour vous ?
- Utilisez-vous une IA ? (exemples dans notre quotidien : anti-spam, reconnaissance faciale, SMS génératif, traducteur, assistant vocal, GPS).
- Dans quelles situations l'IA vous fait-elle gagner du temps ?
- Avez-vous besoin de règles communes sur l'usage de l'IA dans notre établissement ?
- Quels usages vous semblent acceptables aujourd'hui ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

«La stratégie nationale IA et données de santé» publiée en novembre 2025, prépare l'arrivée de l'Espace européen des données de santé, où la réutilisation sécurisée des données deviendra la norme. Elle renforce la transparence, l'interopérabilité et la qualité des données. Pour les ESSMS, l'enjeu est simple : des données mieux structurées et sécurisées pour faciliter les usages IA, tout en respectant les droits des personnes.

Prendre conscience des limites, c'est apprendre à l'utiliser tout en restant vigilant

Les écrits professionnels reflètent l'analyse de l'accompagnement de la personne (cf fiche repère : les écrits professionnels). Si l'IA présente des avantages et permet aux professionnels qui ne sont pas à l'aise avec l'écrit de se lancer, l'usage doit rester au service de la qualité des accompagnements. Voici un récapitulatif des avantages et des risques.

Attention à la déshumanisation ! Le travail écrit demande un temps certain mais nécessaire à la prise de recul et l'analyse des situations des personnes, qui sont toutes singulières.

Et la personne accompagnée dans tout ça ?

La personne ne devrait-elle pas être informée de l'utilisation de l'IA ? La participation des usagers, instituée par la loi 2002-2, devrait aussi se traduire dans toute procédure impliquant l'IA : information préalable, consentement éclairé, implication effective dans la co-construction des décisions d'utiliser l'IA et d'en comprendre le fonctionnement et ses effets.

Et après...

La DGCS a lancé en collaboration avec le LaborIA et l'INRIA, une étude avec des professionnels du terrain afin de s'interroger sur le sens au cœur du travail et réfléchir collectivement à l'impact de l'IA sur les pratiques professionnelles. Pour en savoir plus, [consultez leurs travaux](#).

"L'IA est un outil, pas un collègue"

LES +

- ✓ Gain de temps
- ✓ Reformulation des phrases
- ✓ Correction des fautes
- ✓ Rédaction d'un plan d'action

LES -

- ✗ Perte de la réflexion/pensée par soi-même
- ✗ Perte de compétences humaines
- ✗ Dévalorisation des diplômes
- ✗ Fuite des informations confidentielles
- ✗ Hallucinations (fausses informations)

BOÎTE À OUTILS

- ▶ [La CNIL publie des recommandations sur l'application du RGPD au développement des systèmes d'intelligence artificielle pour aider les professionnels à concilier innovation et respect des droits des personnes.](#)
- ▶ [La HAS présente un guide destiné à accompagner les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social, dans leur première approche de l'IA générative](#)
- ▶ [Article de Didier Dubasque : «Quand l'intelligence artificielle interroge les fondamentaux du travail social : enjeux éthiques et responsabilités professionnelles».](#)
- ▶ [Article «L'IA pour les noobs» : quand l'intelligence artificielle devient enfin compréhensible pour tous](#)

